

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5232 MERCREDI 26 AOÛT 2026

FINANCES PUBLIQUES

Approbation d'une caisse des dépôts et consignations

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté la loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations, un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autono-

mie financière.

L'opérationnalisation de cette caisse s'inscrit, d'après le gouvernement, dans une dynamique africaine. Elle a pour avantage de mobiliser les ressources souveraines telles

que les consignations administratives et judiciaires, et les dépôts de règlements collectés par les professions juridiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Page 16

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Le nouveau préfet engagé à maintenir l'ordre public



Le nouveau préfet de Brazzaville/DR

Nommé préfet du département de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo a été officiellement installé dans ses fonctions, le 24 août, par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Brice Rhode Mbon, à l'issue de la passation de service avec son prédécesseur, Gilbert Mouanda-Mouanda. Le nouveau préfet s'est fixé entre autres défis à relever l'amélioration de l'administration territoriale en faveur de la paix et de l'ordre public.

Page 2

Éditorial

Symbole

Page 2

FOOTBALL

La Fécofoot s'apprête à renouveler ses instances

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) va renouveler, le 26 septembre, ses instances dirigeantes. Dans le cadre des préparatifs de ce rendez-vous, la commission électorale a fixé, au cours d'une conférence de presse, les critères d'éligibilité des candidats, notamment l'âge à moins de 70 ans.

Selon le président de la commission électorale, Modeste Moussa Ewangoyi, les candidats au comité exécutif doivent être de nationalité congolaise et résider au Congo. Ils ne doivent pas avoir été jugés coupables précédemment d'une affaire criminelle. [Page 15](#)



La commission électorale face à la presse/Adiac

ZLECAF

Le PAPN renforce sa compétitivité logistique



Une vue du quai en construction au Môle Est, au port de Pointe-Noire/DR

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) entend renforcer sa compétitivité en termes de capacités et de traitement des flux des échanges commerciaux et des délais de transit afin de tirer profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Cette ambition se traduit, selon Congo Terminal, par différentes retombées économiques, notamment la fluidification du trafic maritime, l'attractivité renforcée pour les investisseurs et la meilleure intégration de la région dans les chaînes de valeur mondiales. [Page 9](#)

ÉDITORIAL

Symbole

Le coup d’envoi de la finale de la Coupe du Congo de football donné le 14 août par le président de la République, couplé à la remise du trophée au Club athlétique renaissance aiglons, victorieux devant la Jeunesse sportive de Talangaï, est un acte symbolique qui en dit long sur l’espoir suscité parmi les amateurs du ballon rond.

La cérémonie a répondu aux attentes du public à telle enseigne que tout le pays a chanté et dansé à la gloire du football congolais, qui avait besoin d’un coup de pouce pour redorer son blason.

Sur le terrain, le 14 août, tous les acteurs principaux ont tiré leur épingle du jeu car si les vainqueurs ont été félicités, les perdants ont à leur tour reçu les encouragements des autorités. Après une longue éclipse de deux ans, voir de nouveau le cuir rouler sur nos pelouses constitue un vrai motif de fierté rehaussé par la présence du chef de l’Etat et de ses hôtes de marque au stade Alphonse- Massamba-Débat.

Ceux qui savent lire entre les lignes voient déjà les prémices de l’engagement pris par le président de la République, lors de son discours d’investiture, de revitaliser les sports et d’y veiller personnellement.

Au ministère des Sports et à la Fédération congolaise de football d’entretenir ce regain de confiance en créant les conditions d’une bonne organisation des compétitions. Ensemble, ils prouveront que les tristes épisodes que nous avons vécus dans ce domaine relèvent du passé. Notre football va rebondir.

Les Dépêches de Brazzaville

BRAZZAVILLE

Le nouveau préfet conscient des défis à relever

Nommé préfet du département de Brazzaville le 19 août, Yves Bodler Ngongo a été officiellement installé dans ses fonctions le 24 du même mois, à l’issue d’une passation de service avec son prédécesseur, Gilbert Mouanda-Mouanda.

Après son installation par le directeur de cabinet du ministre de l’Intérieur et de la Décentralisation, Brice Rhode Mbon, le préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo, s’est engagé à exercer ses fonctions avec un sens élevé du service public. Sur les défis à relever, Gilbert Mouanda-Mouanda à qui Yves Bodler Ngongo succède a évoqué, entre autres, la problématique de la répartition des compétences entre les services départementaux et certaines directions générales de l’administration centrale, notamment dans les secteurs du commerce et des impôts. Conscient des défis à relever, le nouveau préfet de Brazzaville a promis de travailler en intelligence avec les services de l’État et les



Le nouveau préfet de Brazzaville brandissant les clés de la préfecture/DR

forces vives du département, dans le but de poursuivre le chantier de l’amélioration de l’administration territoriale en faveur de la paix et de l’ordre public. Après avoir passé vingt-trois ans de service préfectoral, Gilbert Mouanda-Mouanda a remercié le président de la République. Il a précisément été préfet de la Cuvette Ouest, des Plateaux, de la Sangha, du Niari et de Brazzaville. Le directeur de cabinet du ministre de l’Intérieur et de la Décentralisation, Brice Rhode Mbon, lui a rendu un hommage pour les services rendus à la nation.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L’ARD publie les actes de son symposium national

Le président de l’Alliance pour la république et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a annoncé, via un communiqué de presse, la parution de l’ouvrage sur les actes de leur symposium national intitulé « Le vrai bilan des 42 ans de pouvoir sans partage de l’État/PCT ».

Ce livre blanc, paru aux Éditions Amazon KDP, fait état de révélations documentées, selon cette plateforme des partis politiques de l’opposition, sur les manquements des gouvernants, les replis identitaires, la « familiarisation » du pouvoir, la dérive autoritaire, les violences politiques, l’appropriation des biens pu-

blics, « la mise à sac » des finances publiques, la galère de la population et « l’opulence de la nomenklatura. » L’ouvrage dénonce également « les mensonges » sur la marche vers le développement, l’émergence en 2025, la santé, l’eau potable, l’auto-suffisance alimentaire, l’électrifica-

tion nationale, le vivre-ensemble et la paix. Notons que l’ARD a organisé, du 22 au 24 février dernier à Brazzaville, un symposium sur le thème « Le bilan de la gestion du pays par le pouvoir en place et l’analyse de la crise multidimensionnelle ». Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAIC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAIC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAIC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PARLEMENT

Une session extraordinaire dédiée aux avenants pétroliers

Les deux chambres du Parlement ont ouvert, le 20 août à Brazzaville, leurs sessions extraordinaires pour examiner, en procédure d'urgence, quatre projets de loi relatifs aux avenants pétroliers.

Députés et sénateurs ont quinze jours pour examiner et adopter, entre autres, les deux projets portant approbation des avenants n°1, relatifs aux permis Nanga II bis et Nanga IV, signés le 23 novembre 2023, entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), et la société Dingheng Mining Co. Ltd. Ils sont également appelés à se prononcer sur le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1, relatif au contrat de partage de production permis Nanga V, ainsi que celui relatif au permis Marine XXIX-A, signé le 25 avril 2025, entre la République du Congo, la SNPC et la société Oriental Energy SAU. Présidant la cérémonie d'ouverture de la troisième session extraordinaire du Sénat, Pierre Ngolo a indiqué que les impératifs de l'accélération de la

marche vers le développement ont contraint les sénateurs de se retrouver à nouveau afin d'examiner des affaires d'un intérêt économique notoire. Selon lui, l'interpellation faite par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son adresse à la Nation à l'occasion du 15 août dernier, mérite une méditation approfondie.

« *Le chef de l'Etat nous rappelle que le contrat social qui nous lie au peuple tient au respect des engagements que nous prenons solennellement vis-à-vis de lui. Dès lors, chacun des responsables que nous sommes doit s'atteler à jouer sa partition, jouer efficacement son rôle afin que le pays soit sauvé* », a rappelé le président du Sénat. Il a appelé les sénateurs à travailler avec efficacité dans le traitement des dossiers inscrits à

l'ordre du jour de cette session, en veillant à l'exécution correcte des délibérations.

Au niveau de l'Assemblée nationale, les travaux de la quatrième session extraordinaire ont été lancés par le premier vice-président de cette institution, Léon Alfred Opimbat. Cette session, a-t-il dit, a été convoquée pour examiner en procédure d'urgence quatre projets de loi soumis à leur appréciation, notamment des projets de lois portant sur l'approbation d'avenants relatifs à plusieurs permis et contrats pétroliers conclus entre la République du Congo, la SNPC et les sociétés partenaires du secteur des hydrocarbures. « *Ces quatre projets de loi présentent un objet commun : prendre acte de l'aménagement des mécanismes techniques du prix haut tel qu'il est. La portée de*

cet aménagement appelle, de notre part, une lecture à la fois attentive, rigoureuse et responsable. Il ne s'agit pas de considérer ces textes sous le seul angle technique ou contractuel, il nous revient d'en apprécier les implications économiques, financières, industrielles, budgétaires et sociales à la lumière de l'intérêt général des engagements de la République », a-t-il prescrit.

Au regard de l'importance de l'enjeu, Léon Alfred Opimbat a indiqué que l'aménagement proposé devrait favoriser la poursuite des investissements dans le secteur des hydrocarbures en apportant davantage de visibilité aux opérateurs et en créant des conditions propices à la continuité des activités d'exploitation et de production. Il devrait également, a-t-il poursuivi, contribuer

à l'approvisionnement futur de la Raffinerie de Pointe-Noire et à terme, renforcer les retombées économiques et fiscales attendues de l'exploitation des ressources naturelles nationales.

Il a prévenu, par ailleurs, que la disponibilité des ressources ne saurait être dissociée de l'exigence de leur gestion prudente, transparente et avantageuse pour la Nation. Ainsi, l'urgence de la procédure ne doit jamais être confondue avec la précipitation dans l'examen. « *Dans le délai qui nous est imparti, nous devons donc conjuguer la rapidité de la décision avec la profondeur de l'analyse, la continuité de l'action publique avec la défense des intérêts de la République* », a conclu le premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

FILIÈRE CACAO

L'Italie renforce son partenariat avec le Congo

L'Italie confirme son engagement en faveur du développement de la filière cacao en République du Congo, à travers une approche fondée sur la coopération entre les institutions, les producteurs, le secteur privé, les organismes de recherche et de formation ainsi que les partenaires financiers. C'est ce qu'a déclaré l'ambassadeur de ce pays au Congo, Enrico Nunziata, lors d'une session thématique à la Grande foire agricole du Congo, la semaine dernière.

La thématique abordée par le diplomate italien était consacrée au « Développement de la filière cacao en République du Congo: partenariats et perspectives ». Dans son intervention, Enrico Nunziata a souligné la volonté de son pays d'accompagner le Congo dans la construction d'une filière capable de générer davantage de revenus pour les producteurs, des emplois, des compétences et de la valeur ajoutée au niveau local, tout en contribuant à la protection des forêts et de la biodiversité du bassin du Congo.

L'ambassadeur d'Italie a indiqué que son pays ne souhaite pas proposer un modèle préétabli, mais met à disposition des compétences, des technologies, des entreprises, de la formation et une capacité à mobiliser des partenariats, afin de construire des solutions avec les institutions et les acteurs congolais. Il a fait allusion au Mayombe à Cacao Connect. En effet, l'expérience déjà engagée dans le Mayombe, notamment la zone de Pointe-Noire, constitue un premier exemple concret de cette approche. La coopération italienne soutient un projet financé à hauteur de 3,8 millions d'euros, mis en œuvre par le Ciheam Bari, en collaboration avec l'entreprise italienne ICAM S.p.a., dans le cadre de la coopération avec la Société congolaise de cacao.

Ce projet vise à développer progressivement un modèle intégré de production durable, associant le cacao et la banane à la formation professionnelle, au transfert de compétences, à la création d'emplois locaux, à la protection de l'environnement et au soutien aux communautés environnantes. Une attention particulière est



L'ambassadeur de l'Italie lors de son intervention/Adiac

accordée à la formation des jeunes et à la création de compétences susceptibles de rester durablement dans le territoire. Dans sa première phase, le projet peut contribuer à créer des conditions permettant d'offrir des opportunités d'emploi jusqu'à 3 000 personnes issues des communautés locales. Les activités en faveur des communautés de Pilikondi, Doumanga, Bilinga, Bilala et Mfoubou comprennent également des interventions dans les domaines de l'éducation primaire, de la santé de base, de l'accès à l'eau et de l'inclusion sociale.

Selon l'approche présentée par Enrico Nunziata, l'expérience du Mayombe peut constituer un laboratoire permettant de tirer des enseignements et de développer des solutions adaptées à d'autres territoires. C'est dans cette perspective que s'inscrit «Cacao Connect», conçu non pas comme un projet supplémentaire et séparé, mais comme une

plateforme destinée à mettre en relation les initiatives et les acteurs de la filière. L'objectif est de favoriser les connexions entre production, formation, financement, qualité, transformation, traçabilité et accès aux marchés, afin de créer des conditions plus favorables au développement d'une filière intégrée.

Le revenu des producteurs au cœur de la démarche

L'un des messages centraux de l'intervention italienne est que l'augmentation de la production ne peut pas constituer le seul objectif d'une politique de développement du cacao. L'amélioration de la productivité doit se traduire par une augmentation concrète du revenu des agriculteurs. Cela suppose également d'agir sur les coûts de production, l'accès au financement, la qualité, la collecte, la fermentation et le séchage, le stockage, le transport et la capacité des producteurs à accéder aux marchés.

L'ambassadeur a également souligné les opportunités liées au développement de la transformation et des services associés à la filière au Congo, afin qu'une part plus importante de la valeur générée par le cacao puisse rester dans le pays et contribuer au développement des entreprises ainsi que des compétences congolaises. Dans ce domaine, les entreprises italiennes peuvent apporter leur contribution à travers les technologies, les équipements, la formation et le savoir-faire, en favorisant des partenariats avec les opérateurs locaux. Pour ce faire, une attention particulière a également été accordée à la dimension environnementale. Il s'agit d'une filière durable et compatible avec la protection des forêts. En effet, compte tenu du rôle de la République du Congo dans le bassin du Congo, le développement du cacao devra être compatible avec la protection des forêts et de la biodiversité. L'approche proposée vise ainsi à promouvoir des systèmes de production plus résilients, à travers l'agroforestation, la diversification, l'amélioration des pratiques agricoles et l'augmentation de la productivité, tout en évitant les modèles fondés sur une expansion incontrôlée des surfaces cultivées. La traçabilité peut également constituer, selon l'approche italienne, non seulement une exigence des marchés internationaux, mais aussi un outil permettant d'améliorer la transparence, la qualité et la valorisation du cacao, sans devenir une charge disproportionnée pour les petits producteurs.

Les producteurs appelés à identifier les obstacles

La session a enfin placé le dialogue

avec les agriculteurs au centre de la démarche. L'Italie a souligné que les futures initiatives ne pourront pas être définies uniquement par les institutions ou les partenaires internationaux, mais devront partir des besoins concrets de ceux qui travaillent quotidiennement dans la filière. Les producteurs ont ainsi été invités à identifier les principaux obstacles auxquels ils sont aujourd'hui confrontés: accès au financement, disponibilité des plants, des engrais et des autres moyens de production, assistance technique, main-d'œuvre, infrastructures et transport, qualité, fermentation et séchage, accès aux marchés ou niveau des prix.

Enrico Nunziata a réaffirmé que l'Italie est prête à mettre à disposition ses institutions, ses entreprises, ses compétences, ses technologies et sa capacité à mobiliser des partenariats, mais que le modèle devra être construit avec les acteurs congolais. «*Le Mayombe nous offre une première expérience. L'Italie peut mettre à disposition des compétences, des entreprises et des partenaires. «Cacao Connect» peut offrir un cadre pour relier ces différentes ressources. Mais le point de départ et le point d'arrivée doivent rester les mêmes: le producteur, son exploitation, son revenu et l'avenir de sa famille. La perspective est de construire progressivement une filière cacao productive, inclusive, résiliente et durable, capable de créer davantage d'opportunités économiques au Congo tout en valorisant et en protégeant le patrimoine naturel exceptionnel du pays*», a conclu le diplomate italien.

Bruno Zéphirin Okokana

GFAC 2026

Plus de 21 millions FCFA de recette enregistrés

Ouverte le 5 août, la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (GFAC) s'est achevée le 20 août, avec des indicateurs qui témoignent l'ampleur de la mobilisation autour de la production agricole, notamment avec plus de 21 millions FCFA de ventes réalisées par cinquante-trois transformateurs de produits agricoles, soit une hausse de 77 % par rapport à la première édition.

Le chiffre d'affaires cumulé s'établit précisément à 21 250 000 FCFA, contre environ 12 millions FCFA lors de la première édition. Une progression qui traduit la montée en puissance de l'activité commerciale sur le site de la foire. « Ce succès se traduit aussi en chiffre d'affaires et en quantité. Au 19 août, cinquante-trois transformateurs de produits agricoles avaient déjà enregistré des ventes pour un montant cumulé de 21 250 000 FCFA. Contre 12 millions lors de la première édition, c'est-à-dire plus de 77 % », a précisé le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le Pr Paul Valentin Ngobo.

Par ailleurs, la fréquentation a constitué également l'un des indicateurs forts de cette deuxième édition. Près de cent mille personnes ont été transportées vers le parc des expositions au cours des deux semaines, grâce notamment aux bus mis à disposition pour faciliter l'accès au site. Ces derniers ont effectué près de trois mille rotations, sans compter les délégations officielles et les visiteurs venus par leurs propres moyens.



Le ministre Paul Valentin Ngobo lisant son discours de clôture/Adiac

« Les seuls bus affrétés vers le parc des expositions ont effectué près de trois mille rotations et transporté près de cent mille personnes en seize jours. Ce chiffre ne comprend même pas les délégations officielles ni les centaines de citoyens venus par leurs propres moyens. Le peuple congolais s'est réapproprié sa

terre », a déclaré le ministre en charge de l'Agriculture.

Au-delà de la fréquentation, les résultats se mesurent également aux volumes de produits écoulés. Le fougou, précisément, a connu une forte demande au cours de la foire. Certaines zones agricoles ont vendu plusieurs centaines de sacs de cette denrée de grande consommation, illustrant l'intérêt du public pour la production locale.

Ainsi, la Gfac confirme sa dimension commerciale. Les ventes réalisées par les transformateurs et les volumes écoulés prouvent la capacité de la foire à rapprocher producteurs, transformateurs et consommateurs autour des produits agricoles congolais.

Au terme de cette deuxième édition, la Gfac affiche des résultats qui permettent d'en mesurer la portée économique et populaire. Les données définitives, après consolidation de l'ensemble des résultats, permettront d'affiner ce bilan.

**Gloria Imelda Lossele
et Durlly Emilia Gankama**

TRIBUNE LIBRE

La Chine : un modèle ou une source d'inspiration pour l'Afrique

Au moment où le monde connaît une profonde recomposition des rapports de puissance, une évidence s'impose : les modèles traditionnels de développement ne répondent plus, à eux seuls, aux aspirations des peuples africains. Face aux défis de l'industrialisation, de l'emploi des jeunes, de la souveraineté économique et de la transformation structurelle des économies, l'expérience chinoise mérite d'être observée avec lucidité. Non pas pour être reproduite à l'identique, mais parce qu'elle démontre qu'une vision stratégique, portée avec constance pendant plusieurs décennies, peut changer le destin d'une nation.

En moins d'un demi-siècle, la Chine est devenue l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, presque la première puissance économique du monde avec un produit intérieur brut qui talonne celui des Etats-Unis ou parfois le dépasse, selon les sources. Elle est en tête des pays qui déposent plus des brevets d'invention dépassant largement les Etats-Unis et le Japon. Ce succès n'est ni le fruit du hasard ni celui d'une conjoncture favorable. Il repose sur une gouvernance orientée vers les résultats, une planification de long terme, des investissements massifs dans les infrastructures, l'éducation, la recherche scientifique, l'innovation et l'industrialisation. La Chine a surtout démontré qu'il est possible de concilier l'ouverture au monde, le développement économique et l'affirmation de sa souveraineté.

L'Afrique ne peut rester indifférente à

cette expérience. Certes, chaque pays possède sa propre histoire, ses institutions, sa culture et ses contraintes. Il serait illusoire de vouloir transposer mécaniquement le modèle chinois sur le continent. En revanche, les principes qui ont permis cette réussite peuvent inspirer les politiques publiques africaines : la stabilité des orientations stratégiques, la priorité accordée au capital humain, la transformation locale des ressources naturelles, le développement des infrastructures et l'innovation comme moteur de compétitivité.

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit le Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), devenu au fil des ans l'un des principaux cadres de dialogue entre la Chine et l'Afrique. La coopération ne se limite plus à la construction de routes, de ponts ou de bâtiments administratifs. Elle s'oriente désormais vers des domaines déterminants pour l'avenir du continent : industrialisation, économie numérique, intelligence artificielle, agriculture moderne, santé, énergie, formation professionnelle et recherche scientifique.

Pour le Congo, cette évolution représente une opportunité stratégique majeure. Situé au cœur de l'Afrique centrale et doté d'importantes ressources naturelles, d'un accès à l'océan Atlantique et d'une position géographique privilégiée, le pays dispose d'atouts réels pour devenir une plateforme régionale de production, de transformation et de logistique. Le partenariat stratégique global conclu avec la République populaire de Chine constitue un levier de premier

ordre pour atteindre cette ambition.

Les infrastructures réalisées avec l'appui chinois ont déjà contribué à améliorer les capacités économiques nationales. Mais l'enjeu de la prochaine décennie dépasse largement la réalisation d'ouvrages. Il s'agit désormais de bâtir une économie fondée sur la connaissance, la technologie et l'innovation. Le véritable succès de la coopération sino-congolaise se mesurera moins au nombre de kilomètres de routes construites qu'au nombre d'ingénieurs formés, d'entreprises industrielles créées, de chercheurs accompagnés et de jeunes entrepreneurs capables d'innover.

Le Congo gagnerait ainsi à accélérer la mise en place de zones économiques spéciales pleinement opérationnelles, à attirer davantage d'industries de transformation, à développer des centres d'excellence technologique en partenariat avec les universités chinoises et à renforcer les programmes de transfert de compétences. L'expérience de Shenzhen ou d'autres grands pôles industriels chinois montre que la richesse d'une nation repose avant tout sur sa capacité à produire, à innover et à valoriser son capital humain.

Dans un contexte international marqué par les rivalités géopolitiques et les incertitudes économiques, le partenariat sino-africain doit conserver son caractère pragmatique. Il ne s'agit pas d'un choix idéologique, mais d'un choix de développement. Les États défendent avant tout leurs intérêts. L'Afrique doit donc construire avec la Chine une coo-

pération fondée sur le respect mutuel, les bénéfices réciproques et la création de valeur sur le continent.

Le XXI^e siècle pourrait être celui de l'Afrique, à condition que le continent fasse le choix de l'industrialisation, de la science, de la technologie et de l'intégration régionale. La Chine prouve qu'aucun destin n'est irréversible lorsque la volonté politique, la discipline collective et la vision stratégique convergent vers un objectif commun.

Pour le Congo, membre actif du Focac et partenaire stratégique de Pékin, le moment est venu de franchir une nouvelle étape. Plus qu'un partenaire financier, la Chine peut être un partenaire de transformation. Plus qu'un investisseur, elle peut être un catalyseur de compétences, d'innovation et de modernisation. En Afrique centrale, le Congo a vocation à jouer un rôle moteur dans cette dynamique, en servant de trait d'union entre les ambitions de coopération sino-africaines et les besoins de développement de la sous-région.

L'expérience chinoise ne constitue donc pas un modèle à copier, mais une source d'inspiration à adapter. Si le Congo sait tirer parti de cette coopération en privilégiant le transfert des technologies, la formation des femmes et des hommes, ainsi que la montée en gamme de son appareil productif, il pourra consolider sa position de pôle de développement en Afrique centrale et contribuer pleinement à l'émergence d'un continent africain plus prospère, plus souverain et davantage acteur de son propre destin.

Emmanuel Mbengue

AGRICULTURE

Le Pool, un bassin de production aux multiples atouts

Le Pool constitue l'un des bassins congolais de production agricole. D'après les statistiques publiées lors d'une conférence-débat animée à la faveur de la Grande foire agricole du Congo (GFAC) sur les potentialités agricoles de ce département, il est parmi ceux qui pourvoient la ville capitale en denrées alimentaires.

Devant le préfet du Pool, Jules Monkala Tchoumou, et les cadres de cette entité territoriale en tête desquels le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou, les différents orateurs qui se sont succédé ont présenté à l'assistance les potentialités agricoles de ce département.

D'une superficie de 17 408,72 km2 pour 236 425 habitants, le Pool compte huit districts et 388 villages. Il dispose d'une terre riche, d'un climat favorable, d'une pluviométrie abondante et d'une forte hydrographie dominée par le fleuve Congo ainsi que par plusieurs rivières et marigots.

Les experts qui se sont relayés à la tribune ont fait savoir que ce département constitue un bassin agricole indéniable. Sa production repose essentiellement sur les petits producteurs mixtes de subsistance et se décline en cultures vivrières, maraîchères et



à l'arboriculture fruitière. L'agriculture vivrière reste dominée par les spéculations telles que le manioc, le maïs, la banane, le paddy, la patate douce, l'arachide, le taro et le haricot, occupant ainsi la plus grande surface des terres cultivées dans le département.

Au Pool, ont relevé ces experts, les districts de Kindamba et Mindouli sont spécialisés dans l'élevage avec 3 472 têtes de bœufs, 1845 têtes de caprins, 4 967 têtes

de porcs et 39 371 têtes de volaille en 2025. Les localités de Boko, Louingui, Loumo, Kinkala, Mbandza-Ndounga et Goma Tsé-Tsé sont, elles, réputées dans la culture fruitière, le maraîchage, l'élevage de porcs et de la volaille.

En matière d'agrumes, Louingui, Loumo, Boko et Mbandza-Ndounga tiennent le peloton, avec des espèces dominantes telles que le manguier, l'avocatier, le safoutier, le madrinier, le letis, l'ananas, le mangoustan, le palmier à huile et le papayer.

Les exposants ont affirmé, par ailleurs, que le maraîchage prend de plus en plus d'ampleur dans la contrée. Les spéculations cultivées sont, entre autres, la ciboule, le chou, le piment, la tomate, l'aubergine locale et violette, le poivron, le concombre, le gombo, l'épinard, l'oseille, la carotte, l'endive, l'amarante, la morelle, la courgette et l'oignon.

Les problèmes structurants

Bien qu'en plein essor, l'agriculture dans le Pool, comme partout dans le pays, est encore confrontée à des sérieux problèmes qui freinent son essor. Il s'agit, entre autres, du faible niveau de production, le difficile accès à la terre, l'insuffisance d'organisations des producteurs en groupements coopératifs, le manque de mécanisme de financement adapté et des moyens modernes de transformation ainsi que de conservation des produits et le mauvais état des routes.

Pour le préfet du Pool, Jules Monkala Tchoumou, la tenue de cette conférence-débat vient à point nommé pour rechercher les nouveaux mécanismes agricoles plus efficaces afin de booster la filière et en faire un levier de développement du département.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT

Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo mise sur la transformation agroalimentaire

Jadis perçue comme une activité de dernier recours, l'agriculture séduit de plus en plus de jeunes. Ce constat se traduit sur le terrain, où certains choisissent d'aller au-delà de la production pour valoriser les récoltes et les transformer en produits finis. Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo, rencontrée à la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo, à Bambou-Mingali, dans le département d'Igné, fait partie de ces jeunes agripreneurs. Son pari est de créer de la valeur ajoutée aux produits agricoles du quotidien.

Promotrice de la start up « DolceVita », Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo s'est lancée dans l'agrobusiness. Purées de piment, d'ail, de ciboulette et d'oignon, chips de manioc et de taro, croquettes, biscuits ou encore bouillies infantiles, son activité repose sur la transformation des produits locaux pour leur donner davantage de valeur.

Pour s'approvisionner, la jeune dame se tourne vers les producteurs et les fournisseurs des marchés. Une démarche qui devient de plus en plus contraignante avec la fluctuation des prix et les ruptures d'approvisionnement. « Ce n'est pas vraiment facile d'avoir la matière première en ce moment. Les prix changent tout le temps. Tu peux arriver au marché ou appeler un fournisseur et constater qu'il n'a plus rien. Et là, tu es bloqué », a-t-elle signifié.

Face à cette situation, l'entrepreneure veut produire elle-même une partie des matières premières qu'elle transforme. Après avoir suivi une formation en agriculture et en transformation agroalimentaire, elle envisage désormais de développer sa propre production. « C'est mieux de produire sa matière première et de la transformer ensuite. Comme cela, je pourrai aussi vendre une partie de ma production », a-t-elle assuré.

Cette démarche, a-t-elle dit, permettrait de mieux maîtriser son approvisionnement, mais aussi de réduire sa

dépendance aux fournisseurs et aux variations de prix. Sa participation à la foire a de ce fait constitué une opportunité de gagner en visibilité et de développer son réseau professionnel. « La foire m'a apporté de la visibilité. Il y a des personnes qui ne me connaissaient pas encore et cela a permis de leur faire découvrir mes produits et de développer mon carnet d'adresses », a fait savoir Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo.

Cette dimension collective lui a paru d'autant plus importante que les petites entreprises font face à des difficultés similaires. Pour elle, le partage d'informations et la mutualisation des commandes peuvent constituer une véritable stratégie de développement. « Le marché est encore petit. Entre nous, nous pouvons facilement collaborer. Si, par exemple, nous devons commander des emballages en Chine et qu'une personne n'a pas les moyens de le faire seule, nous pouvons nous mettre à deux, trois, quatre ou cinq, réunir l'argent, passer la commande et nous partager les produits à l'arrivée », a-t-elle estimé.

Sa vision traduit la conviction selon laquelle le développement de l'entrepreneuriat passe aussi par la coopération entre acteurs. Sélectionnée lors de la foire, parmi trois cents candidatures dans le cadre d'une formation en entrepreneuriat par

le Projet agriculture jeunes et entrepreneuriat (Paje), la promotrice de « DolceVita » nourrit désormais l'ambition d'améliorer son outil de production. Son projet porte particulièrement sur les purées et les épices. La formation lui a déjà permis d'obtenir deux déshydrateurs ainsi qu'un motoculteur pour sa production agricole.

Mais elle réalise que ses besoins restent importants, notamment en matière d'équipements de transformation et de packaging. « Pour la transformation, le matériel coûte cher et il est difficile d'en avoir, si le Paje peut me soutenir dans l'acquisition de ce matériel cela va beaucoup m'aider », a laissé entendre Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo.

Elle souhaite disposer de plusieurs appareils afin d'éviter que les saveurs et les odeurs des différents produits ne se mélangent. Pour cette entrepreneure, l'enjeu est de passer progressivement d'une petite production à une activité mieux structurée, capable de maîtriser sa matière première, ses équipements et son conditionnement.

À travers « DolceVita », Gracia Vidouce M'Bouiba-Mpolo défend ainsi une transformation agroalimentaire ancrée dans le local qui cherche à franchir le cap de la production, la transformation, la valorisation et, à terme, la création d'une chaîne de production davantage maîtrisée.

Durly Emilia Gankama

Le budget rectificatif fixé à 27 milliards FCFA

Le comité de direction du Fonds routier a arrêté, le 11 août à Brazzaville, à l'issue de sa 24^e session ordinaire, son budget rectificatif de l'année en cours en recettes et en dépenses à la somme de 27 milliards FCFA.



Les administrateurs du Fonds routier/Adiac

L'objectif de la session était d'évaluer les activités passées, d'analyser les résultats obtenus, de reconnaître les défis rencontrés et d'adopter les orientations nécessaires pour optimiser les performances du Fonds routier.

Outre le budget rectificatif, les administrateurs ont aussi délibéré quatre autres affaires. Ils ont notamment adopté le projet de procès-verbal du comité de direction du Fonds routier de la session ordinaire du 8 mai dernier, le projet portant l'approbation des comptes de l'exercice 2025 et le projet de programme d'actions rectificatif 2026.

Pour rappel, cette structure est chargée de financer l'entretien et la préservation du réseau routier national. Le président du comité de direction, Yves Ickonga, a ainsi appelé à la clôture de la session et à accélérer les travaux dans tout le pays avant que les pluies ne commencent. « La qualité de notre réseau routier est un facteur essentiel du développement économique et social, de l'intégration nationale, de la mobilité des personnes et des biens ainsi et surtout du désenclavement de nos localités », a-t-il dit.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

TIC

Des cadres formés aux spécificités de l'IA

L'association Univ 2.0 a organisé, du 21 au 22 août, à Brazzaville un atelier de formation sur le thème « Intelligence artificielle, recherche et production scientifique », sous le parrainage du président de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Parisse Akouango.

Regroupant des docteurs, chercheurs, professionnels et enseignants-chercheurs, l'atelier animé par le Dr Antonin Idriss Bossoto, responsable du parcours des Sciences et techniques de la communication, expert international en Techniques de l'information et de la communication pour l'éducation, spécialiste en Prompt engineering, visait à maîtriser les outils de l'intelligence artificielle (IA) générative pour la recherche, optimiser les revues de littérature avec l'IA, produire des articles scientifiques de qualité, développer une approche éthique et maîtrisée de l'IA, renforcer les compétences pédagogiques numériques.

Les participants ont suivi, en effet, quatre modules, notamment le panorama des IA génératives et leurs spécificités ; l'IA et revue de littérature avancée ; usage maîtrisé de l'IA ; l'IA dans la recherche et la rédaction scientifique ainsi que l'encadrement pédagogique à l'ère de l'IA.

Effectivement, dans la com-



Le Dr Antonin Idriss Bossoto / Adiac

munication qu'il a faite à l'endroit des participants, les questions d'intégrité académique liées également à la production de contenus IA et au plagia ont été évoquées. Selon le Dr Antonin Idriss Bossoto, les questions d'éthique et de déontologie des enseignants des utilisateurs ont été également au rendez-vous. « *L'IA ne peut pas supplanter l'intelligence humaine, l'IA n'est qu'un simple outil qui vient en complément ; cela veut tout simplement*

dire que pour utiliser l'IA, il faut avoir une base de compétence, une base d'intelligence qui est optimisée par les outils. L'IA, dans la rédaction scientifique, peut être considérée comme le premier lecteur suivi qui permet la structuration des articles », a-t-il indiqué.

Le Dr Antonin Idriss Bossoto a fait savoir aussi que cette formation sur l'IA offre une panoplie d'éléments nécessaires qui permettent de vérifier des contenus mis à disposition. Elle peut permettre

également une amélioration, une reformulation de contenu pour l'adapter aux différents produits. L'avantage majeur est le gain du temps. L'enseignant reste le pilote, l'IA ne fait qu'amplifier.

Limites et risques génératives

« Il faut avoir de la réserve face à ce que l'IA met à votre disposition. Son utilisation exige une vigilance constante, un esprit critique aiguisé », a-t-il conseillé.

D'après le Dr Antonin Idriss

Bossoto, cet atelier de formation a permis à plusieurs profils, notamment des enseignants chercheurs, des doctorants, des masters, et également des cadres d'entreprise, de venir faire une mise à jour des compétences et apprendre des nouveaux outils qui leur sont utiles non seulement dans leur quotidien, mais également dans leurs activités professionnelles, académiques, surtout dans les activités d'enseignement.

Guillaume Ondze

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les agents réactualisent leurs connaissances

L'inspection générale de l'administration du territoire a organisé, du 19 au 21 août à Brazzaville, une formation spéciale au profit des cadres et agents sous tutelle. Le séminaire a eu pour objectif de renforcer les capacités professionnelles de ces derniers afin de les rendre plus performants.

Le séminaire qui a duré trois jours a été présidé par Jacques Essissongo, préfet, inspecteur général de l'administration du territoire. Une vingtaine de cadres et agents relevant de l'inspection générale de l'administration du territoire (Igat) y a pris part. Six thématiques ont été développées à cette occasion par des experts en la matière pour donner aux participants de nouvelles aptitudes leur permettant de mener au quotidien des missions d'audit et de contrôle ainsi que la rédaction des rapports trimestriels au sein de leur entité.

Elles ont porté, entre autres, sur l'organisation administrative territoriale ; l'Igat : valeurs et principes fondateurs d'une inspection en matière d'administration du territoire ; constitution d'un fichier du personnel ; contrôle du patrimoine mobilier et immobilier des entités déconcentrées et

décentralisées, et l'exploitation et la synthèse d'un rapport général trimestriel.

La session de formation visait à élever le niveau professionnel des cadres et agents de l'Igat, en leur permettant la parfaite maîtrise des dossiers à gérer dans leurs services.

« *En effet, on ne peut audi-*

ter, contrôler ou inspecter une structure centrale, une entité administrative déconcentrée ou décentralisée si l'on n'a pas soi-même la maîtrise ou la connaissance des domaines qui y relèvent. Nous devons être performants et nous auto-évaluer avant de re-

chercher la performance des autres », a souligné le préfet, inspecteur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo.

Pour rappel, l'Inspection générale de l'administration du territoire est un organe technique qui assiste le ministère de tutelle en matière d'audit et de contrôle. Elle est aussi pour lui l'organe d'assistance-conseil et de suivi-évaluation.

La session de formation a connu la participation des préfets directeurs généraux, des chefs de division, de service et de bureau.

Firmin Oyé

«On ne peut auditer, contrôler ou inspecter une structure centrale, une entité administrative déconcentrée ou décentralisée si l'on n'a pas soi-même la maîtrise ou la connaissance des domaines qui y relèvent. Nous devons être performants et nous auto-évaluer avant de rechercher la performance des autres »

CONSÉCRATION

Le RJCPEC honore le chef spirituel du kimbanguisme

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCPEC) a choisi l'Église kimbanguiste pour sa plus récente cérémonie de reconnaissance. Deux distinctions honorifiques y ont récompensé un même engagement porté à deux échelles différentes.

Le 24 août, au Centre d'accueil et administratif de l'Église kimbanguiste, au Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, le RJCPEC a décerné une distinction honorifique à Sa Divinité Papa Simon Kimbangu Kiangani, chef spirituel légal de l'Église depuis le 26 août 2001, et à Brice Voltaire Etou-Obami, président délégué du Collège exécutif national de l'Église kimbanguiste en République du Congo.

Le RJCPEC est une association culturelle reconnue d'utilité publique. Fondée il y a près de vingt ans par Rostand Same-tone Ondendé Ndassia, qui la préside toujours, elle s'est fixé une règle simple, récompenser les cadres méritants de leur vivant plutôt qu'après leur mort. C'est dans cet esprit que le réseau a réuni, le 24 août, deux figures d'une même famille spirituelle, l'une à sa direction suprême depuis Nkamba, en République démocratique du Congo (RDC), l'autre à la tête de l'Église en République du Congo.

Prenant la parole au nom du réseau, le président Sametone Ondendé a détaillé les motifs de cette double reconnaissance. Pour Sa Divinité Papa Simon Kimbangu Kiangani, le RJCPEC a surtout retenu un trait de caractère, la sobriété. Le réseau a salué un leadership



Brice Voltaire Etou Obami recevant la distinction/DR

éloigné du train de vie fastueux parfois associé à certains responsables religieux et tourné vers le service de la communauté. Il a rappelé les grands chantiers menés depuis son accession à la tête de l'Église en 2001 en commençant par le renouveau de Nkamba, cœur spirituel du Kimbanguisme en RDC, marqué par la construction d'un aéroport, l'ouverture de trois centres hospitaliers et la création du musée Papa Simon-Kimbangu. Il a aussi cité la poursuite d'œuvres menées en RDC, à Loutendele, aux Plateaux Batékés, à Kikewa et à Ngobana. Le réseau a enfin souligné la dimension économique de cet engagement, à

travers les initiatives agricoles du centre de Kounzoulou, doté d'un tracteur, d'une unité de transformation d'aliments pour bétail et d'un bateau de pêche, ainsi que le rayonnement international assuré par la Ratelki. Pour Brice Voltaire Etou-Obami, il a cité l'ensemble des actions menées en faveur de la modernisation et du rayonnement de l'Église kimbanguiste. Il a notamment évoqué le centre agroalimentaire de Kounzoulou, dans le district de Ngabé, département du Djoué-Léfini, la réhabilitation de l'église des Plateaux après plusieurs années d'interruption des travaux, l'achèvement de la construction de l'église de

Ngambio à Mfilou, après près de quinze ans de suspension, ainsi que l'inauguration de l'hôpital de Kinshasa-Boubou et la diffusion de la R atelki, la Radiotélévision kimbanguiste, sur le bouquet Canal+. Autant de réalisations qui, selon le réseau, traduisent une vision fondée sur la modernisation, l'autonomisation et la participation des communautés religieuses au développement du pays.

Etou-Obami reçoit, en son nom et au nom du chef spirituel

En l'absence de Sa Divinité Papa Simon Kimbangu Kiangani, retenu à Nkamba, c'est Brice Voltaire Etou-Obami, à la

tête de l'Église en République du Congo, qui a réceptionné les deux distinctions, la sienne et celle destinée au chef spirituel, au nom duquel il a transmis un message de gratitude à l'assistance. « Cette distinction ne récompense pas un homme, elle récompense un travail collectif, celui de toute une Église qui avance dans l'unité et le service », a-t-il déclaré, visiblement ému, avant de remercier le RJCPEC et l'ensemble des journalistes et communicateurs présents. Il a invité les fidèles et sympathisants venus nombreux à poursuivre, dans l'unité, les œuvres engagées par l'Église, rappelant que la distinction du jour venait couronner un travail de longue haleine plutôt que clore un parcours. Cette double distinction s'inscrit dans un contexte particulier pour l'Église kimbanguiste, qui figure parmi les sept Églises conventionnées reconnues par l'État congolais. Pour le RJCPEC, elle vient consolider la crédibilité d'une institution religieuse de plus en plus présente dans les dynamiques sociales et économiques du pays. Elle confirme surtout une méthode que le réseau revendique depuis bientôt deux décennies, mettre en lumière, du vivant des intéressés, ceux dont l'action mérite d'être connue du plus grand nombre.

Quentin Loubou

CONCOURS « JEUNES MAINS CRÉATIVES »

Divine Ngambou remporte le prix de l'excellence

Pour avoir fabriqué un séchoir solaire, Divine Ngambou a empoché le premier prix mis en jeu à la première édition du concours national « Jeunes mains créatives ».

Concours « Jeunes mains créatives », lancé le 17 juillet à Brazzaville, s'est clôturé le 21 août. Le prix spécial dénommé « Prix Irène-Marie-Cécile-Mboukou-Kimbatsa » a été remporté par Divine Ngambou. Elle a été à la tête d'une cohorte de six lauréats ayant produit des œuvres dans divers secteurs de l'artisanat. Des œuvres qui ont été soumises à l'appréciation du jury. Dieudonné Kayilou a remporté le prix de la Céramique, Berenice Ndala celui en bijouterie et accessoires, Promesse Mbougou en peinture et picotage, Lanslie Bazabidila en vannerie.

C'est le séchoir solaire qu'elle a fabriqué qui a valu à Divine



La ministre remettant le prix spécial à la gagnante/Adiac

Ngambou la première place sur la marche du podium. « Le charbon et le bois de chauffe conduisent

à la déforestation. Nous avons le soleil tous les jours. Nous pouvons l'utiliser pour innover

et apporter quelque chose de nouveau aux Congolais », a-t-elle déclaré, s'exprimant sur son invention.

Pour la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le concours « Jeunes mains créatives » doit être considéré comme le début d'une nouvelle étape. « Notre responsabilité collective est désormais de réfléchir à la manière dont nous pouvons continuer à accompagner ces jeunes talents », a-t-elle fait savoir. Il est question, par ailleurs, de permettre à ces jeunes de perfectionner leurs compétences, de transformer leur savoir-faire en véritable

entreprise, de mieux accéder aux marchés. Le concours national « Jeunes mains créatives », à en croire sa promotrice Hazann Mouanga, vise à promouvoir le savoir-faire et la créativité des jeunes en matière d'artisanat. Cette première édition s'est tenue sur le thème « Accélérons la marche vers le développement en révélant les talents de demain et en construisant avec les petites mains d'aujourd'hui ». Selon Hazann Mouanga, ce thème rappelle une vérité simple. Le développement, a-t-elle souligné, ne viendra pas seulement des grandes idées mais aussi et surtout des gestes simples répétés avec passion et maîtrise.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ INTÉRIURE

La CID face aux enjeux géopolitiques

La 5^e réunion du comité stratégique de la Centrale d'intelligence et de documentation (CID) qui s'est tenue du 20 au 22 août à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, était axée sur les enjeux et défis sécuritaires du moment.

Le préfet de Brazzaville, Gilbert Mouanda-Mouanda, dans son mot de bienvenue, a rappelé que la Ve réunion du comité stratégique, un des organes de gestion de la CID, chargé d'évaluer et de suivre la conduite de ses actions, placée sur le thème « La Centrale d'intelligence et de documentation face aux enjeux géopolitiques et aux défis sécuritaires du moment », est un moment tant rêvé de sa carrière préfectorale. « Aujourd'hui, s'ouvre le cinquième comité, mais le premier sous l'ère du nouveau ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Je voudrais, pour exemple, parler de la porosité souvent dénoncée de frontières congolaises. Ainsi, à travers tout le pays, vivent de nombreux citoyens qui ne sont pas Congolais, mais ils le sont devenus à la minute d'avoir traversé la frontière. Certains, devenus propriétaires terriens, vendent la terre aux Congolais », a dénoncé le désormais ancien préfet de Brazzaville, insistant sur la nécessité de permettre à la CID de recouvrer ses lettres de noblesse.

L'administrateur général de la CID, le magistrat Aristide Okassa, dans son discours, a indiqué que ces moments de réflexion offrent aux participants l'occasion de faire le point du chemin parcouru et de poser les



Le présidium des travaux/DR

jalous de l'année à venir. L'objectif principal étant de s'approprier les ordres du chef de l'Etat, chef suprême des armées, et les directives du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation pour mieux sécuriser le pays et ses institutions.

Selon lui, cette dynamique qui s'inscrit dans la continuité du thème du quatrième comité stratégique tenu à Dolisie, dans le département du Niari, intègre les préoccupations de la conjoncture sécuritaire et politique du pays. Rappelant le contexte mondial et continental dans lequel se tient cette session, il a indiqué qu'au plan national, bien que la paix soit observée sur l'ensemble du territoire, le pays reste confronté à une situation socioéconomique peu reluisante, affectant négativement les conditions de vie de la population.

L'exemption de visa ne signifie

pas absence totale de contrôle

« C'est donc dans ce contexte qu'entrera en vigueur la mesure d'exemption de visa aux ressortissants des pays africains annoncée par le chef de l'Etat en mai dernier. C'est également dans ce contexte que se dérouleront les prochaines élections législatives et locales en 2027. Ce contexte constitue un défi majeur à prendre à bras-le-corps pour la bonne tenue des élections législatives et locales », a souligné Aristide Okassa.

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, de son côté, a rappelé que le thème de cette année est révélateur dans la mesure où il tient compte de l'ambition de la CID de relever les défis du moment et d'évaluer ses points forts ainsi que ses faiblesses. Cette évaluation permettra,

espère-t-il, incontestablement à la CID de prendre un nouveau départ.

« De cette réunion, découleront les nouvelles stratégies susceptibles de combattre toutes les menaces protéiformes d'où qu'elles viennent », a souhaité le ministre.

Jean Olessongo Ondaye a également rappelé que la cinquième réunion du comité stratégique de la CID est organisée dans un contexte marqué par la déclaration du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de l'exemption du visa pour tous les ressortissants africains désireux d'entrer en République du Congo. D'après lui, c'est le moment de redoubler de vigilance et d'ingéniosité dans la manière de travailler, parce que l'exemption de visa ne veut pas dire absence totale de contrôle. « Bien au contraire, l'exemption de visa doit plutôt nécessiter un changement de méthode sécuri-

taire, et cela en conformité avec les textes en vigueur dans notre pays. Ce qui revient à dire que le contrôle doit devenir non seulement proactif, mais aussi assujéti aux textes qui régissent votre institution, aux textes qui engagent le respect de nos institutions et la sécurisation totale de notre pays », a-t-il insisté.

L'entrée en vigueur en 2027 de la mesure d'exemption de visa sera suivie de la tenue des élections législatives couplées aux locales. Deux moments qui solliciteront absolument le savoir-faire et la technicité des services de sécurité. C'est ainsi que le ministre a invité les agents de la CID à faire preuve d'un sens élevé d'éthique, d'une discrétion absolue, d'un professionnalisme rigoureux et d'un discernement constant face aux menaces.

Parfait Wilfried Douniama

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

PORT DE POINTE-NOIRE

Le Môle Est pour renforcer le flux des échanges commerciaux sous-régionaux

Le port de Pointe-Noire entend s'imposer, avec la construction de la nouvelle plateforme portuaire du Môle Est, comme un pôle important du commerce sous-régional et intra-africain, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Portée par Congo Terminal, la nouvelle infrastructure portuaire se fixe pour objectif de renforcer la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire en termes de capacité de traitement accrue, des délais de transit optimisés et de compétitivité logistique renforcée. Cette ambition se traduit, selon Congo Terminal, par plusieurs retombées économiques, à savoir fluidification du trafic maritime, création

d'emplois pour les jeunes, attractivité renforcée pour les investisseurs et meilleure intégration de la région dans les chaînes de valeur mondiales. En effet, la mise en œuvre de Môle-Est est une dynamique s'inscrivant dans un mouvement plus large qui est la Zlécaf dont la réussite dépend directement des infrastructures portuaires modernes, capables d'absorber la hausse

des échanges intra-africains. « La Zlécaf va faire exploser les échanges dans la sous-région. Le vrai défi est ne pas attendre la croissance mais lui préparer le terrain », estime Durel Tchitembo, responsable excellence opérationnelle à Congo Terminal. A travers le Môle Est, l'entreprise ne se contente pas de construire un simple terminal, mais écrit également une nouvelle page de l'intégration économique de l'Afrique centrale aux côtés des autorités congolaises. Cette collaboration a permis de porter les volumes traités au port de Pointe-Noire de 200 000 EVP en 2009 à plus de 1,2 million en 2025.

Guy-Gervais Kitina

« La Zlécaf va faire exploser les échanges dans la sous-région. Le vrai défi est ne pas attendre la croissance mais lui préparer le terrain »

DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Une conférence sur les risques de catastrophes se tiendra à Maputo

La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le gouvernement de la République du Mozambique et le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe, organisera du 13 au 15 octobre à Maputo, au Mozambique, la Conférence internationale sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience en Afrique.

Cette rencontre se tiendra sur le thème « Étendre la gouvernance proactive et l'investissement stratégique pour la réduction des risques de catastrophe et une Afrique résiliente ». La conférence visera à accélérer la mise en œuvre des engagements continentaux et mondiaux en matière de réduction des risques de catastrophe. Les échanges porteront notamment sur le renforcement de la gouvernance des risques, la mobilisation des investissements en faveur de la résilience ainsi que le développement de systèmes d'alerte précoce multi-risques et d'actions anticipées. L'objectif sera de renforcer la capacité des pays africains à mieux prévenir, anticiper et gérer les effets des catastrophes liées précisément aux dérèglements climatiques.

Fiacre Kombo

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE
À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

WASHINGTON-KINSHASA-KIGALI

Le temps de la vérification est venu

À Genève, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda veulent transformer les engagements sécuritaires en mécanismes de contrôle concrets. Derrière les protocoles proposés, c’est la crédibilité même de l’accord de Washington qui se joue.

La paix dans les Grands Lacs ne se décrète pas par la signature d’un document. Elle se mesure à la capacité des parties à vérifier, sur le terrain, que les engagements pris sont effectivement respectés. C’est tout l’enjeu de la sixième réunion du Mécanisme conjoint de coordination de la sécurité, tenue les 12 et 13 août à Genève, entre la RDC et le Rwanda, avec la participation des États-Unis, du Qatar, du Togo, de l’Union africaine et d’autres partenaires. Quelques semaines après la conclusion des Accords de Washington, Kinshasa et Kigali veulent désormais passer de la déclaration politique à la mécanique de contrôle. Deux initiatives ont ainsi été présentées pour renforcer le suivi de la mise en œuvre des engagements sécuritaires. Les propositions seront examinées par Washington avant la prochaine réunion conjointe, prévue les 16 et 17 septembre.

Le contrôle, nerf de la paix
Le premier enjeu est celui du

mécanisme conjoint de coordination sécuritaire. Le second concerne le comité chargé du suivi du cessez-le-feu et du contrôle des mouvements de troupes le long de la ligne de contact. Cette architecture répond à une faiblesse classique des processus de paix : l’écart entre ce qui est signé et ce qui est réellement appliqué. Dans une région où les accusations croisées de soutien à des groupes armés, de mouvements de troupes et de violations des cessez-le-feu ont régulièrement fait échouer les précédentes tentatives de règlement, la vérification devient aussi importante que l’accord lui-même. Kinshasa et Kigali semblent donc vouloir installer un dispositif permettant de documenter les faits, d’identifier les violations éventuelles et surtout d’éviter que chaque incident ne se transforme immédiatement en nouvelle crise diplomatique.

Le rôle décisif de Washington
Les États-Unis se retrouvent

au centre de cette architecture. Les participants à la réunion de Genève leur ont demandé d’examiner les deux protocoles proposés et de présenter leurs observations en septembre. Cette étape est stratégique. Washington n’est pas seulement un acteur diplomatique du processus : son implication confère aux engagements une dimension internationale susceptible de renforcer leur crédibilité. Mais cette implication pose également une question : jusqu’où les États-Unis sont-ils prêts à aller pour garantir que les mécanismes de contrôle disposent de moyens réels et d’une capacité d’alerte efficace ? La paix dans l’Est de la RDC ne pourra pas reposer uniquement sur la bonne volonté des signataires. Elle nécessitera des procédures, des données vérifiables et une capacité à établir les responsabilités.

Le dossier FDLR, l’autre test
La RDC a également présenté à Genève son plan de désarmement, démobilisation et ré-

intégration des combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). À la demande du Mécanisme, la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC a apporté son expérience opérationnelle en matière de Désarmement, démobilisation et réintégration. Ce volet est particulièrement sensible. Le dossier des FDLR constitue depuis des années l’un des principaux éléments de tension entre Kinshasa et Kigali. Pour le Rwanda, la présence de ce groupe armé constitue une menace sécuritaire majeure. Pour la RDC, le désarmement doit pouvoir s’inscrire dans une stratégie plus large de stabilisation et de réintégration. La présentation du plan congolais constitue donc un signal important. Elle signifie que la question des groupes armés doit désormais être traitée dans un cadre organisé, contrôlé et vérifiable.

De l’accord politique à la paix réelle

La réunion de Genève marque ainsi une nouvelle phase des Accords de Washington. Après la signature vient le moment le plus difficile : celui de l’application. Le rendez-vous de septembre sera, à cet égard, déterminant. Il devra permettre de savoir si les protocoles proposés peuvent devenir des instruments opérationnels et si les engagements sécuritaires peuvent être soumis à une véritable vérification. Car dans les Grands Lacs, la paix ne manque pas de déclarations ; elle manque de mécanismes suffisamment solides pour empêcher le retour de la guerre. Washington, Kinshasa et Kigali ont désormais une responsabilité commune : faire de la vérification non pas un accessoire de l’accord, mais son principal dispositif de crédibilité. La prochaine étape de septembre dira si les Accords de Washington entrent réellement dans leur phase d’exécution — ou s’ils resteront une nouvelle promesse de paix suspendue aux réalités du terrain.

Noël Ndong

SADC

L’immigration révèle des fractures d’une Afrique australe en quête d’unité

Le sommet de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), réuni à Durban, en Afrique du Sud, aura eu le mérite de mettre à nu une contradiction majeure : l’Afrique australe veut accélérer son intégration tout en laissant prospérer des réflexes nationaux qui fragilisent cette ambition.

L’immigration, devenue un sujet explosif en Afrique du Sud, s’est imposée au cœur des discussions entre les dirigeants de la région. Ce pays assume désormais officiellement la présidence de la SADC pour un an, après l’avoir exercée par intérim depuis la fin de 2025. Quinze États ont participé au sommet, les Comores étant absentes en raison d’arriérés de cotisations. Ce détail financier, apparemment secondaire, révèle pourtant une réalité plus profonde : une organisation régionale ne peut être véritablement puissante si ses membres peinent à financer collectivement leur propre institution. À Durban, Cyril Ramaphosa a reconnu devant ses homologues la complexité de la question migratoire. Zimbabwe, Mozambique, Malawi, République démocratique du Congo et d’autres pays ont directement subi les conséquences des tensions Sud-africaines, leurs ressortissants ayant été pris pour cible lors de mobi-

lisations contre les étrangers et, dans certains cas, rapatriés massivement. Le président Sud-africain a exprimé ses regrets. Mais le problème ne peut être réduit à une succession d’incidents. La migration est devenue le symptôme d’un malaise économique et social beaucoup plus large.

Objectif de la SADC, faciliter la circulation des personnes et des biens
Lorsque la population accuse les étrangers de prendre les emplois, d’occuper les logements ou de monopoliser certaines activités commerciales, c’est souvent aussi l’échec des politiques publiques nationales qui se trouve indirectement mis en accusation. L’Afrique du Sud concentre une économie considérablement plus développée que celle de nombreux voisins. Cette asymétrie nourrit naturellement les flux migratoires. Mais elle crée également des ressentiments chez une partie

de la population Sud-africaine confrontée au chômage, aux inégalités et à la précarité. Le paradoxe est saisissant. La SADC veut faciliter la circulation des personnes et des marchandises, développer les corridors régionaux et mettre en place un visa touristique commun, tout en faisant face à une montée des discours anti-immigration. L’accord approuvé à Durban sur le futur visa touristique commun constitue pourtant une avancée importante. S’il est effectivement signé et appliqué par tous les États membres, il pourrait favoriser le tourisme, les échanges économiques et la connaissance mutuelle des populations. Mais la libre circulation ne peut fonctionner à sens unique. On ne peut pas demander aux citoyens africains de croire à l’intégration régionale lorsque leurs compatriotes sont humiliés, expulsés ou traités comme une menace dans les pays voisins. L’autre controverse concerne

désormais le coût des rapatriements. Pretoria estime à près de 300 millions de rands, soit environ 16 millions d’euros, les dépenses liées aux opérations récentes. Le gouvernement Sud-africain souhaite que certains pays d’origine remboursent une partie de ces frais.

Construire une véritable politique migratoire régionale
Cette demande ouvre un dangereux précédent politique. Si la responsabilité financière des États d’origine peut être discutée lorsqu’un rapatriement est organisé, elle ne saurait exonérer les États d’accueil de leur obligation de protéger les ressortissants étrangers et de prévenir les violences xénophobes. La SADC doit donc dépasser la simple gestion des crises. Elle doit construire une véritable politique migratoire régionale : statistiques communes, mécanismes de protection des travailleurs migrants, coopération

policière, reconnaissance des qualifications, lutte contre les réseaux criminels et surtout développement des zones frontalières. Car les migrations ne disparaîtront pas. Elles doivent être organisées, sécurisées et transformées en levier d’intégration. La question congolaise et la situation à Madagascar figurent également dans les conclusions du sommet. Mais le véritable test pour la SADC sera sa capacité à transformer les tensions actuelles en politiques communes. L’Afrique australe possède les corridors, les marchés, les ressources humaines et les complémentarités économiques nécessaires pour devenir l’un des pôles les plus intégrés du continent. Encore faut-il que ses dirigeants comprennent une évidence : l’intégration africaine ne commence pas avec les grands discours. Elle commence par la manière dont un Africain est traité lorsqu’il franchit une frontière africaine.

N.Nd.

DOSSIER MIGRATOIRE

L'Europe externalise ses frontières, Kigali y voit une nouvelle puissance

Après l'échec de l'accord britannique, Kigali reconnaît des discussions préliminaires avec plusieurs États européens. Derrière le dossier migratoire se dessine un nouveau rapport de force : argent, influence, souveraineté et positionnement stratégique du Rwanda.

Le Rwanda pourrait-il devenir l'une des nouvelles plateformes africaines de gestion des migrations européennes ? La question n'est plus théorique. Kigali a reconnu avoir engagé des « discussions préliminaires » avec plusieurs États européens souhaitant éventuellement transférer vers le Rwanda des migrants déboutés de leur demande d'asile ou concernés par une procédure d'expulsion. Aucun accord n'a encore été conclu et les pays concernés n'ont pas été officiellement identifiés. Mais le simple fait que ces discussions existent marque une évolution stratégique. Le Rwanda connaît déjà le dossier. En 2022, Kigali avait signé avec le Royaume-Uni un accord prévoyant le transfert vers son territoire de migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni. Le projet avait suscité une forte controverse avant d'être

abandonné par le gouvernement travailliste de Keir Starmer, qui l'a déclaré « mort et enterré ».

Gashora, laboratoire africain

Kigali dispose néanmoins d'un argument concret : le centre de transit d'urgence de Gashora, dans l'Est du pays. Depuis 2019, ce dispositif a accueilli des migrants bloqués en Libye. La porte-parole du gouvernement, Yolande Makolo, présente désormais ce site comme une infrastructure susceptible d'accueillir temporairement des personnes transférées depuis l'Europe. Le discours officiel est soigneusement calibré : hébergement, soins médicaux, formation, traitement des demandes d'asile et possibilité de réinstallation dans un autre pays ou de retour volontaire lorsque les conditions le permettent. Mais

derrière cette présentation humanitaire se profile une question beaucoup plus politique : qui contrôle la frontière européenne lorsque celle-ci est déplacée à plusieurs milliers de kilomètres de Bruxelles ?

Une externalisation à forte valeur stratégique

Pour les Européens, l'intérêt est évident. Externaliser une partie du traitement des retours permettrait de réduire la pression politique et administrative exercée sur les États membres confrontés à l'augmentation des demandes d'asile et aux difficultés d'éloignement des personnes déboutées. Pour Kigali, l'opération pourrait représenter bien davantage qu'une coopération migratoire. Elle peut devenir un instrument d'influence diplomatique et de négociation économique. Le Rwanda pourrait mon-

nayer son infrastructure, son expérience et sa capacité administrative contre des financements, des investissements, une coopération renforcée et une reconnaissance politique accrue. C'est là que commence la dimension d'intelligence économique. Le Rwanda chercherait-il à transformer sa capacité à gérer les flux migratoires en nouvel actif stratégique ? Après avoir développé son image de plateforme régionale de services, d'investissement et de diplomatie, Kigali pourrait ainsi occuper une nouvelle niche : celle de l'intermédiaire entre l'Europe et la population migrante.

Le précédent britannique plane encore

L'expérience avec Londres constitue cependant un avertissement. Le projet britannique avait été confronté à de fortes critiques juri-

diques et humanitaires avant son abandon. La nouvelle initiative européenne devra donc répondre à des questions essentielles : quelles garanties pour les migrants ? Quelle juridiction ? Quels mécanismes de contrôle ? Quelle protection contre les détentions arbitraires ? Et surtout, quelle responsabilité pour les États européens lorsqu'ils externalisent leurs obligations ? Le parlement européen a ouvert la voie à la possibilité de centres de retour hors de l'Union. Le Rwanda apparaît désormais parmi les pays susceptibles d'être sollicités.

Pour Kigali, ce dossier est potentiellement un nouveau levier de puissance. Pour l'Europe, c'est un pari politique. Pour les migrants, c'est peut-être le déplacement d'une frontière... mais pas nécessairement celui de leurs incertitudes.

Noël Ndong

ROYAUME-UNI

La guerre des cerveaux ouverte

Avec l'élargissement du visa Global Talent, Londres accélère la chasse aux scientifiques. Pour l'Afrique, l'enjeu n'est plus seulement de former ses talents, mais de réussir à les retenir.

Le Royaume-Uni vient d'élargir son visa Global Talent à plus de cent entreprises de recherche et d'innovation, parmi lesquelles AstraZeneca, Jaguar Land Rover et Riverlane. Annoncée le 6 août, cette mesure vise à attirer des scientifiques, ingénieurs et chercheurs étrangers dans les secteurs considérés comme stratégiques pour l'avenir de l'économie britannique. Pour l'Afrique, l'annonce devrait être prise très au sérieux. Car derrière cette politique migratoire se joue désormais une véritable bataille mondiale des cerveaux. Le Nigeria apparaît comme le principal bénéficiaire africain. Au troisième trimestre 2025, il était le seul pays du continent présent dans le top 10 mondial du Global Talent, avec 126 visas accordés aux demandeurs

principaux. Il devançait notamment l'Italie, l'Allemagne, l'Iran, la France et la Turquie. Une performance remarquable, même si elle reste modeste face aux 471 visas accordés aux Chinois, 357 aux Américains et 352 aux Indiens.

Le Nigeria domine, mais recule

Le paradoxe est particulièrement frappant. Le Nigeria demeure la première nationalité africaine pour les visas de travail sponsorisés : 1 843 visas Skilled Worker et Health & Care Worker en 2025. Mais ce chiffre représente une baisse de 49,5 % en un an. Derrière lui viennent l'Afrique du Sud avec 970 visas, l'Égypte avec 890, le Zimbabwe avec 841 et le Ghana avec 603. Le Maroc connaît, lui, une chute spectaculaire : de 744 visas en 2024 à seulement 126 en 2025,

soit une contraction de 83,1 %. Ces chiffres montrent une Afrique à plusieurs vitesses face à la mobilité internationale des compétences. Le Global Talent est pourtant particulièrement attractif : il ne nécessite pas de certificat de parrainage d'employeur. Mais l'accès demeure exigeant. Pour les chercheurs, il faut notamment disposer d'une subvention d'un prix éligible d'au moins 30 000 livres sterling, couvrant au moins deux ans, être accueilli par une organisation britannique agréée et disposer d'au moins une année de contrat restante.

L'Afrique doit regarder au-delà de l'exode

Le véritable problème est donc en amont. L'Afrique ne manque pas de talents ; mais trop souvent d'écosystèmes

capables de les financer, de les accompagner et de leur offrir des perspectives internationales sans les contraindre à l'exil. Le dispositif britannique cible notamment les technologies numériques, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, les sciences de la vie, l'énergie propre, l'ingénierie avancée et les industries créatives. Londres ne cache pas son ambition : attirer les compétences capables de produire l'innovation et la croissance de demain. Pour les pays africains, la question ne devrait donc pas être simplement de savoir combien de chercheurs partiront pour le Royaume-Uni. Elle devrait être : combien seront suffisamment valorisés chez eux pour choisir de rester ? Car chaque chercheur africain recruté par un grand labora-

toire britannique représente, certes, une réussite individuelle. Mais lorsque les systèmes africains ne peuvent ni financer leurs chercheurs ni transformer leurs découvertes en entreprises, en brevets et en emplois, cette réussite individuelle peut devenir une perte collective.

Le Global Talent britannique est donc plus qu'un visa. C'est le signal d'une nouvelle compétition géopolitique : celle du contrôle des compétences, des connaissances et de l'innovation. L'Afrique a intérêt à l'entendre. La prochaine bataille pour sa souveraineté ne se jouera pas seulement dans ses mines, ses ports ou ses marchés. Elle se jouera aussi dans ses universités, ses laboratoires et dans la capacité à retenir ses cerveaux.

N.Nd.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)
Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Une Enveloppe)
Appel d'Offres N° : 14/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2026

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Acheteur : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)
Pays : République du Congo
Intitulé du Marché : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA MISE EN EXPLOITATION DU E-BOURSE POUR LE METP, LE MES ET LE MFBPP
Financement : BIRD
Prêt N° : 9398-CG
Emis le : 19 août 2026

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à la fourniture d'équipements pour la mise en exploitation du E-Bourse pour le METP, le MES et le MFBPP. « Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire ».
2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'équipements pour la mise en exploitation du E-Bourse pour le METP, le MES et le MFBPP.
3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et septembre 2025, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une version électronique au plus tard le 21 septembre 2026 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 21 septembre 2026 à 14 heures 30 minutes.
7. Toutes les offres doivent comprendre « une Déclaration de Garantie de l'Offre », dont le modèle est indiqué dans la section IV.
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Nom du bureau : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

CAMP BILYF 2026

Oyo accueille des jeunes en immersion

Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf) organise, depuis quelques jours à Oyo, département de la Cuvette, un camp de vacances visant à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation, à favoriser l'autonomisation et la formation professionnelle de trois cents jeunes.

Les activités de la première édition du camp de la jeunesse Bilyf 2026 ont été lancées le 19 août par le ministre délégué, chargé de la Jeunesse et de l'Education civique, Prince Michrist Kaba-Mboko. Axé sur le leadership, ce rendez-vous majeur donne aux campeurs l'occasion d'élargir leurs connaissances, de développer leurs compétences et de renforcer leur engagement citoyen. Dans le but de donner aux participants des rudiments pour bâtir le Congo de demain, il est prévu des conférences, des ateliers pratiques, des séances de développement personnel, des activités sportives et culturelles ainsi que des rencontres avec des entrepreneurs et des partenaires institutionnels.

Le coordonnateur de Bilyf, Précieux Massouémé, a rappelé, à l'ouverture officiel du camp, que le choix d'Oyo revêt un caractère particulier. « C'est pour nous un réel plaisir, un bonheur d'être à Oyo, cette ville mythique qui a donné naissance à un leader charismatique, j'ai cité son ex-



cellence M. Denis Sassou N'Guesso, qui est pour nous, le leader même par excellence. Ces jeunes sont là, prêts à vouloir affronter le monde, à porter haut les couleurs de leur nation, les couleurs de l'Afrique, pour que le Congo brille à jamais, sans venir pour apprendre, investir, changer de comportement, se transformer, avoir un mental d'acier, pour que demain aussi, qu'on dise

que la jeunesse congolaise est qualifiée et prête à relever tout le défi », a déclaré le promoteur de Bilyf.

Le ministre délégué en charge de la Jeunesse et de l'Education civique, de son côté, a noté l'importance de la tenue de ce camp. Selon lui, cette initiative vise à faire de la jeunesse congolaise une génération de responsables à l'image des pionniers d'hier. Pour

Les officiels posant avec les campeurs./DR

Prince Michrist Kaba-Mboko, la jeunesse constitue l'un des principaux moteurs de développement d'un pays. Il a également insisté sur la nécessité de l'encadrer, la former et l'accompagner afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la construction et le développement du pays.

« En ayant écouté les différents jeunes qui se sont regroupés par vingt-cinq dans les différents vil-

lages, je pars avec un sentiment de grande fierté, mais surtout de confiance en l'avenir. Parce que les différents projets ont été retenus, ont l'avantage de prendre en compte les potentialités des différents départements que les jeunes représentaient dans un premier temps, en plus d'être en phase avec les enjeux présents et d'avenir. C'est la preuve que la jeunesse congolaise a beaucoup de talents, c'est la preuve qu'il suffit de la mettre en condition et de l'accompagner pour qu'elle réussisse », a-t-il encouragé.

Notons que la cérémonie de lancement du camp de la jeunesse Bilyf a été précédée en matinée par une séance de sport, placée sous le signe de la discipline, de la cohésion et du vivre ensemble. Au terme de cette activité, les instructeurs ont prodigué plusieurs conseils aux participants, notamment sur le comportement à adopter, le respect des règles de vie collective et la nécessité de préserver la propreté du site qui les accueille.

Parfait Wilfried Douniama

PATRIMOINE AUDIOVISUEL

La Maison des archives lance une cagnotte

Lancée le 15 août à l'occasion du 66^e anniversaire de l'indépendance du Congo, une cagnotte destinée à contribuer à la sauvegarde d'une partie des archives audiovisuelles conservées dans les anciens locaux de Télé-Congo a été initiée par la Maison des archives.

L'initiative, prévue du 15 août au 15 septembre, vise à mobiliser 1 435 000 FCFA pour financer une première intervention d'urgence à la réhabilitation de la toiture du bâtiment.

Depuis plusieurs décennies, en effet, la télévision congolaise a enregistré et conservé de nombreux moments de la vie nationale. Événements politiques, activités culturelles, compétitions sportives, émissions, portraits de personnalités et témoignages constituent autant de traces audiovisuelles de l'histoire du Congo. Cependant, la dégradation du bâtiment, et particulièrement les infiltrations d'eau exposent ces archives à des risques de détérioration. La Maison des archives entend ainsi intervenir sur l'une des principales sources de vulnérabilité du site, notamment la toiture.

Pour atteindre son objectif, l'initiative repose sur une mobilisation collective de 718 contributions à raison de 2 000 FCFA, soit 1 436 000 FCFA. La collecte permettra, dans un premier temps, de réhabiliter la toiture et de protéger les archives contre les infiltrations. Cette intervention constitue une étape préalable avant d'engager un travail plus large sur la conservation de ces documents.

La Maison des archives prévoit que cette première action puisse ouvrir la voie à leur inventaire, leur conservation et leur numérisation. Une première étape vers la numérisation. La sauvegarde physique des documents constitue un préalable à leur valorisation et à leur transmission. Leur inventaire permettra notamment d'identifier les fonds disponibles, leur nature et leur état de conservation, tandis que la numérisation doit contribuer à limiter les risques liés à la dégradation des supports physiques. À travers cette cagnotte, la Maison des archives met donc l'accent sur une intervention immédiate pour protéger les archives existantes afin de pouvoir ensuite travailler à leur conservation durable.

Durly Emilia Gankama

CONSEIL SUPÉRIEUR ISLAMIQUE DU CONGO

Le nouveau bureau exécutif mis en place

Les travaux de la troisième assemblée générale ordinaire électorale du bureau exécutif interdépartemental Pointe-Noire/Kouilou du Conseil supérieur islamique du Congo se sont déroulés, du 13 au 25 août, à la grande mosquée de la ville, sous les auspices du président national de ce Conseil, Cheik Youssouf Eddy Serge Ngolo.

Brice Abdoul Karim Olo, élu le 23 août président du bureau exécutif interdépartemental de Pointe-Noire/Kouilou, a été intronisé le jour d'après devant les imams et la communauté musulmane ponténégrine. Très content et conscient des responsabilités qui l'attendent, il compte sur l'apport de tout le monde pour réussir sa mission. « J'ai un sentiment de responsabilité devant cette charge qui nous a été confiée par nos pères car, derrière elle, il y a des attentes. Donc, nous sommes préoccupés à tout mettre en œuvre durant notre mandat, afin d'apporter des réponses, grâce à Dieu, aux multiples attentes de cette communauté. Pour ce faire, nous comptons sur les apports de tous », a-t-il dit.

Brice Abdoul Karim Olo a également remercié le bureau national pour sa disponibilité à se mettre au service de cette communauté. « Nous allons copier l'exemple du bureau national et chercher à trouver les solutions aux problèmes des musulmans », a-t-il promis.

De son côté, satisfait de la mission accomplie, le président national du Conseil supérieur islamique du Congo récemment élu à la 6^e assemblée a indiqué que ces assises ont été organisées conformément au respect du cahier des charges.

« Nous avons fixé pour objectif un cahier de charges dont la première étape était de passer en revue toutes nos représentations dans les quinze départements du Congo. Nous avons estimé que pour faire un bon travail, il faut se connecter à l'ensemble des départements. C'est dans cette nécessité de mieux faire que nous avons fait ce déplacement avec les imams qui sont les responsables religieux pour la restructuration des instances dirigeantes en commençant par Pointe-Noire et Kouilou », a expliqué Cheik Youssouf Eddy Serge Ngolo.

« Nous avons fait fusion des deux départements, parce que le nombre des mosquées rivalise celui de Brazzaville. C'est dans cette logique et avec l'ensemble des musulmans de Pointe-Noire, par le truchement des imams, que leur choix a été porté sur notre frère, Brice Abdoulaye Karim Olo », a poursuivi le président national, concluant que ce nouveau bureau fraîchement élu regorge plusieurs intelligences, à savoir les technocrates, les imams, les théologiens. « Je me réjouis parce que vous allez trouver dans ce bureau toutes les nationalités, c'est ce qui fait la beauté de l'islam », s'est-il convaincu.

La passation de service entre le président élu et le sortant a eu lieu le 25 août. Le président sortant devient naturellement le 1^{er} vice-président chargé à l'organisation, a dit le président national du Conseil supérieur islamique du Congo. Par ailleurs, l'équipe élue à Pointe-Noire et au Kouilou sera présentée aux autorités départementales après la cérémonie de passation de témoin. S'adressant aux membres élus, Cheik Youssouf Eddy Serge Ngolo les a appelés au respect des consignes, à la crainte de Dieu, et que chacun sache qu'il lui rendra compte au dernier jour. « Conservez la paix qui existe entre les musulmans. Que ceux qui avaient quelques différends essayent de les oublier, parce que notre principe, c'est pardonner et aller de l'avant pour l'intérêt des musulmans », a-t-il conseillé.

Après Pointe-Noire / Kouilou, le bureau national poursuivra sa mission dans les départements du Niari et de la Bouenza. Le département de la Sangha sera au programme le 13 septembre. « Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'avant la fin du mois d'octobre, tous les quinze départements soient connectés à notre cahier des charges », s'est engagé le bureau national.

Charlem Léa Itoua

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE MMA

L'association congolaise gagne son premier pari

L'Association congolaise des arts martiaux mixtes (MMA) a organisé, le 22 août au gymnase Nicole-Oba, ses tout-premiers championnats nationaux, au terme desquels Brazzaville a fait respecter la logique.

Les athlètes de la ville capitale ont remporté quatre médailles d'or et quatre d'argent devant ceux de Pointe-Noire (deux médailles d'or et deux d'argent) suivi du Djoué-Léfini (deux médailles d'argent) et du Pool (deux médailles d'argent). Pour un début, la compétition a regroupé une vingtaine d'athlètes qui ont été couplés aux championnats nationaux de kick-boxing et disciplines associées.

« Les arts martiaux sont issus du kick-boxing. Nous avons voulu faire ensemble avec cette discipline pour bénéficier de son expérience », a expliqué Césaire Balthazar Obambi, vice- président de l'association et président du comité de Brazzaville. Il a jugé le niveau des combats satisfaisant et rêve déjà grand. « On avait commencé à représenter le pays au niveau international. En avril, nous étions en Angola. Nous



summes allés juste avec deux athlètes. L'un d'eux, Dimi Oba, était vice-champion et a ramené la médaille d'argent au pays », a-t-il commenté. En rappel, les athlètes congolais ont manqué de partici-

per à une compétition à Abu Dhabi pour des raisons de finances. Malgré cette absence, ils affûtent leurs armes pour les prochains championnats d'Afrique qui se tiendront en Angola.

Au niveau national, le MMA compte mobiliser davantage d'athlètes pour les futures compétitions. « Nous organisons d'autres formations pour que les jeunes se présentent. Nous avons un ancien champion d'Afrique de boxe, Hurçus Samba. C'est une preuve que les athlètes seront bien encadrés », a-t-il expliqué. « Nous appelons aussi aux sponsors et les gens qui peuvent nous aider. La discipline a un bel avenir. Nous voulons encore aller plus loin au-delà de ce que nous avons réalisé en Angola. Nous voulons que dans d'autres pays, nous arrivons aussi à nous affirmer », a conclu Césaire Balthazar Obambi.

James Golden Eloué

TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

Renaissance surprend la DGSP

La 18e journée des matches de gala organisés par la Dynamique Le Réveil du handball congolais s'est disputée le 23 août à Brazzaville, notamment au Square de Gaulle, à Baongo.

Le match opposant chez les seniors dames l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) à Renaissance a tenu le public en haleine. Cette rencontre a été riche en suspense et en rebondissements.

En première période, les Amazones de la DGSP menaient logiquement au score et prenaient une avance de six buts comme en témoigne le score, 15 à 9. Le scénario change complètement au retour des vestiaires. Les deux équipes se donnent coup pour coup mais dans le dernier quart d'heure, Renais-



La Renaissance a créé l'exploit/Adiac

sance a fait preuve d'efficacité et a refait progressivement son retard, prenant le dessus sur la DGSP, 25 à 23. Elle a ainsi créé la sensation de cette 18e journée.

Dans l'autre rencontre des dames, Grain de sel s'est imposé face à Interclub, 42-27.

Chez les seniors messieurs, par contre, le CFJSO a laminé Académie, 62- 13. ASOC a dominé la Tsongolaise sur le score de 36 à 27 puis BMC a pulvérisé Interclub, 32 – 13. Dans la catégorie juniors, la DGSP a pris le dessus sur CFJSO, 20 – 15.

Comme à l'accoutumée, la Dy-

namique Le Réveil du handball congolais a également étendu ses activités à d'autres localités du pays. Les rencontres se sont disputées à Pointe-Noire, pour le compte de la 15e journée.

A Pointe-Noire, l'Interclub s'est incliné sur le fil chez les messieurs devant Patronage (27-28). L'AS Cheminots a battu sur le fil également Pélérin, 26-25, et NHA Sport s'est incliné 18-24 face à Munisport.

Chez les dames, l'As Cheminots a eu raison de Tié-Tié sport, 29-26, et Banko sport l'a emporté sur Pélérin, 35-26.

J.G.E.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KINKALA
CABINET DU GREFFIER EN CHEF

AVIS AUX CRÉANCIERS
LIQUIDATION DES BIENS
DE LA SOCIÉTÉ DIAMOND CEMENT CONGO (DCC SA)

Au capital social de 15.000.000.000 FCFA – Quartier Kiyala, Mindouli (Département du Pool)
(Article 36 et suivants de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif «AUPCAP»)

Par jugement rendu le **15 juillet 2026**, le Tribunal de Grande Instance de Kinkala a prononcé la liquidation des biens de la **Société DIAMOND CEMENT CONGO (DCC SA)** :

•Activités : Fabrication de ciment, chaux et plâtre ; Exploitation Industrielle des gisements de minerais de calcaire et de gypse pour leur transformation et leur commercialisation ; production et commercialisation de toutes les variétés de ciment portland, de ciments blancs et de la chaux hydraulique et de tous les produits intéressant l'industrie du bâtiment et importation de tout produit entrant dans la production du ciment.

•Siège social : Quartier Kiyala Mindouli (Département du Pool)

•RCCM : CG-KKL-01-2017-B 14-00003,

Le soussigné, **SEKET José Serges**, Expert-comptable agréé CEMAC n°EC508, Inscrit au Tableau de l'ONEC-C sous le n°045-ECL, a été désigné en qualité de **Syndic** (liquidateur) de la présente

procédure collective.

En application des dispositions de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif (**AUPCAP**), il est fait interdiction à tous les créanciers composant la masse d'exercer aucune poursuite individuelle sur les meubles et les immeubles du débiteur.

Tous les créanciers munis d'un titre ou d'une créance antérieure au jugement sont invités à produire, sous peine de forclusion, l'état de leurs créances entre les mains du syndic soussigné, à l'adresse ci-après : « Case J231, OCH Moungali III, Avenue de la Morgue, à proximité de l'Hôtel du Boulevard et derrière l'école privée la Maïeutique », Téléphone : +242 06 853 50 00 / 05 070 77 77 – Courriel : ou au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Kinkala.

•**Délai de production** : Le délai est de trois (3) mois à compter de la présente insertion « porté à quarante-cinq (45) jours supplémentaires pour les créanciers résidant hors du territoire national ».

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

•**Contenu de la déclaration** : La production doit contenir le montant de la créance due au jour du jugement d'ouverture, les arrérages, l'affirmation de la sincérité de la créance ainsi que les pièces justificatives et l'indication des garanties dont elle est éventuellement assortie.

Fait au Tribunal de Grande Instance de Kinkala, le **25 AOUT 2026**
Le Greffier en Chef,

Maitre
Claude Mathieu MBELANGANI
Greffier en Chef
Chef des Services de Greffe

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
LE CHEF DE GREFFE
DE KINKALA

FÉCOFOOT

La commission électorale rappelle les critères d'éligibilité

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) va renouveler ses instances dirigeantes le 26 septembre prochain. Dans le cadre des préparatifs de ce rendez-vous, la commission électorale a animé une conférence de presse, le 22 août à Brazzaville, pour éclairer l'opinion sur les différentes étapes du processus.



Me Modeste Moussa Ewangoyi, président de la commission électorale, a longuement insisté sur les critères d'éligibilité, précisant que les candidatures se font sur liste. Celle-ci doit être soutenue par au moins cinq membres ayant droit au vote. Chaque parrain ne peut soutenir qu'une liste. Au-delà, le parrainage est annulé. Les candidats ne doivent pas

avoir plus de 70 ans et moins de 25ans. Le président tête de liste doit avoir été actif au moins quatre ans de suite dans le football lors des six dernières années et trois ans pour les autres membres, lors des cinq dernières années. Les candidats au Comité exécutif ne doivent pas avoir été jugés coupables précédemment d'une

affaire criminelle incompatible avec leur fonction. Ils doivent être de nationalité congolaise et résider au Congo. Chaque liste doit comporter au moins deux femmes en son sein. Notons que chaque liste doit avoir quinze membres dont un président, quatre vice-présidents et dix membres.

James Golden Eloué

FOOTBALL:

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Pologne, 5e journée, 3e division

Le Stawola Wola s'incline à Choniczanka (0-2). Titulaire, Gédéon Nongo a été averti à la 46e minute et remplacé à la 85e.

Portugal, 3e journée, 2e division Torreense rapporte un point de Lusitania (2-2), sans Jérémie Mounsesse, pas encore appelé dans le groupe.

Pays-Bas, 3e journée, 2e division Kévin Monzialo ouvre son compteur but et mène Den Bosch à la victoire face au FC Eindhoven (5-2). Alors que les visiteurs menaient au score, l'ancien Havrais effectue un appel côté droit, contrôle et donne un petit ballon au premier poteau à Karlsson Grach (1-1, 13e min).

Il porte ensuite le score à 3-1 à la 39e minute après un une-deux avec De Corte ponctué d'une frappe rasante du droit.

Encore à la manœuvre sur le 4-1 puisque son centre en première intention profite à De Corte.

Privé d'un penalty évident à la 58e, après une faute de Renfrum, il a été remplacé à la 74e minute. En trois matches, Monzialo compte 2 passes et 1 but.

Pays de Galles, 4e journée, 1re division Caernarfon l'emporte 2-0 à Trefelin. Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 81e minute.

Suisse, 4e journée, 1re division Sans Kévin Mouanga, touché aux adducteurs, Lausanne mord la poussière à Lucerne (0-2). Morgan Poaty a joué toute la rencontre.



Une passe décisive et un but: la saison de Kévin Monzialo est lancée./DR

Ligue 1, 1re journée

Première sortie en Ligue 1 complètement ratée pour Christ Makosso, titulaire dans l'axe droit de la défense de l'AJ auxerre, lors du déplacement à Lens (2-5). Souvent pris de vitesse et en difficultés techniques, le défenseur international a été expulsé dès la 35e minute pour une faute en position de dernier défenseur. Le score était alors d'un but à zéro pour les Sang et Or.

Junior Mwanga était titulaire à la récupération lors du revers du Havre face à Monaco (0-1). Davantage en réussite dans la projection que dans son habituel registre défensif.

Melvin Zinga est resté sur le banc lors de la défaite d'Angers face à Lille (0-2).

Lens et Bradley Locko, titulaire, prennent un point chez le promu manceau (2-2).

Brad-Hamilton Mantsounga est resté sur le banc lors du match nul concédé par Nice face à Lorient (0-0).

Pas de vainqueur entre Troyes et le Paris FC (0-0). Titulaire, Ruddy Matondo n'a pas eu le rayonnement affiché lors des matches de préparation. Remplacé à la 63e minute.

Noah Sangui, lui, était absent pour blessure, tandis que Chris Batola est resté sur le banc troyen.

Camille Delourme

GALA DE BOXE

Les pugilistes ponténégrins enfilent déjà leurs gants

La ligue départementale de boxe de Pointe-Noire organise du 28 au 30 août dans l'enceinte de l'école conventionnée Ndaka Sussu, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, un gala de boxe dénommé « Festival des gants, combat des pionniers ».



La ville de Pointe-Noire accueillera, dans quelques jours, bien plus qu'un simple événement sportif car, elle deviendra un lieu de mémoire, d'émotion et de transmission. À travers la boxe, c'est une véritable histoire de combats, de valeurs et de respect qui sera portée sur le ring. Dès 12 heures, le public assistera à des combats exceptionnels.

Chaque affrontement sera marqué par l'intensité sportive, mais aussi par la richesse des parcours et des cultures représentées, faisant de ce gala de boxe un véritable rendez-vous sportif incontournable.

D'ici là, des supporters seront à l'unisson, des banderoles avec effigies vont être brandies en continu et les noms des boxeurs seront scandés par la foule. Pendant cette compétition, l'énergie sera progressivement transférée dans les poings des athlètes.

L'ambition de l'événement est de rassembler le maximum de boxeuses du pays souvent aux portes du professionnalisme. Il s'agit en fait d'un rendez-vous clé pour découvrir les futurs grands noms de la boxe congolaise.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE



La famille Bernard Otou et le couple Mienet ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Isaac Merlin Otou, survenu le 19 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°19 de la rue Odzala à Mikalou, quartier Jacques-Opango. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

PARLEMENT

Le Congo bientôt doté d'une Caisse des dépôts et consignations

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont récemment adopté la loi portant création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Le texte de loi qui abroge celui du 6 janvier 2014 portant création de la CDC a pour objet de fixer les nouvelles règles en la matière, conformément aux normes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), notamment le Règlement du 12 juillet 2025 relatif aux conditions d'exercice et à la supervision de l'activité des CDC dans la Cémac ; le Règlement n° 02/25/CEMAC/UMAC/CM/COBAC du 12 juillet 2025 relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements assujettis à la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac).

Pour le gouvernement, en opérationnalisant sa CDC, la République du Congo s'inscrit dans une dynamique africaine en cours et fait suite aux opérationnalisations de ces structures dans les pays tels le Sénégal, le Bénin, le Cameroun et le Gabon. En effet, le modèle caisse des dépôts a pour avantage de concilier la capacité des caisses des dépôts à mobiliser les ressources souveraines comme les consignations administratives et judiciaires, mais également les dépôts des règlements tels que les dépôts collectés par les professions



La ministre Ghislaine Ebouka-Babackas expliquant le bienfondé de la CDC aux journalistes./Adiac

juridiques dans l'exercice de leurs fonctions. Une caisse des dépôts peut également être un acteur actif sur les marchés des capitaux nationaux et internationaux. Cette dualité d'identité lui permettra de mobiliser

un capital patient au service de la transformation des économies, a justifié l'exécutif.

Représentant son collègue des Finances, du Budget et du Portefeuille public, la ministre de la Sécurité so-

ciale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a assimilé la CDC à un véhicule d'accélération de la marche vers le développement. Selon elle, la CDC est un véhicule financier qui va permettre au ministre en charge des Finances de collecter les ressources intérieures qui sont comme oubliées, en léthargie, afin de les réinjecter dans l'économie nationale en finançant les projets structurants.

« Quand on parle des ressources qui dorment, on peut citer les consignations judiciaires, administratives. Vous êtes déjà allés au tribunal et avant de juger même l'affaire, on vous demande de consigner quelques sommes d'argent. C'est ce type de ressources que le ministre en charge des Finances va pouvoir collecter. Par exemple, à la Caisse de retraite des fonctionnaires, vous êtes un salarié, vous êtes un employeur, vous collectez la ressource sur les salaires que vous déposez auprès de la caisse. Mais ce n'est que bien plus tard que cette ressource est utilisée », a-t-elle expliqué.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a également précisé qu'il s'agit de plusieurs types de ressources qui ne sont pas utilisées dans l'immédiat. Ainsi, au regard d'importants défis auxquels il fait face, le pays a besoin des financements conséquents, surtout dans le domaine de la transition écologique. « Le ministre en charge des Finances, on le sait, emprunte à gauche, à droite, même s'il respecte les normes en termes d'emprunt, c'est toujours de l'emprunt. Donc, en ayant la Caisse des dépôts et consignations, il va y avoir une institution à caractère bancaire. Cela ressemble à de la banque, mais c'est une institution financière publique qui va donc avoir suffisamment de dépôts, surtout des dépôts longs, c'est-à-dire des dépôts qui peuvent être utilisés sans que leurs propriétaires ne se pointent, ne frappent à la porte tout de suite », a-t-elle poursuivi. La ministre a précisé que ces ressources permettraient de financer le développement économique, social et environnemental du pays. Placée sous la tutelle du ministère des Finances, la CDC sera dotée, entre autres, d'un Conseil d'administration.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Un grand drapeau russe hissé à Brazzaville pour célébrer les liens d'amitié

L'association internationale Globus a célébré, le 22 août à Brazzaville, la Journée du drapeau national de la Fédération de Russie, en présence des étudiants congolais formés dans les universités de ce pays. A cette occasion, un grand drapeau russe de plus de cent mètres carrés a été déployé entre les deux communautés afin de célébrer leurs liens d'amitié.



Le drapeau russe déployé à Brazzaville./Adiac

Le représentant de l'association russe Globus, Maksim Abramovski, a ouvert la cérémonie en rappelant la signification profonde du drapeau tricolore russe qui est « un symbole vivant de la Russie, de son esprit, de son passé et de son avenir ». Il a détaillé la symbolique des couleurs dont le blanc pour la noblesse et la paix, le bleu pour la fidélité et la constance, le rouge pour le courage et la générosité.

Maksim Abramovski a également souligné le caractère exceptionnel de cet emblème sur le continent africain, affirmant que « Là où le drapeau russe est hissé, nous ne recherchons que la paix, l'amitié et le développement ».

Prenant la parole, Espoir Bakissi, président de la Ligue des diplômés de Russie, a renchéri en évoquant la portée symbolique de ce drapeau pour ceux qui ont été formés sur les bancs des universités russes. « Pour nous, il incarne une période charnière de nos vies », a-t-il déclaré. Il a insisté sur le lien entre le savoir et l'effort, rappelant la valeur

du travail accompli par les diplômés, dont le nombre ne cesse de croître ces dernières années au sein des établissements russes. Le représentant de Globus a aussi salué le rôle de cette association comme « point vivant » entre le Congo et la Russie. Il a appelé à soutenir les nouvelles générations d'apprenants de la langue russe, dont l'apprentissage connaît un essor dans les établissements congolais. Pour l'histoire, cette journée a été établie le 20 août 1994 par le président Boris Eltsine. Elle rend hommage au symbole officiel de l'État russe qui, avec les armoiries et l'hymne, marque sa souveraineté et son indépendance. Elle affirme aussi la continuité de nombreuses générations du peuple multinational de la Fédération de Russie. Une cérémonie de remise de prix a clôturé cette journée de célébration avec la distinction des gagnants du jeu créatif « L'avenir du Congo », organisé par l'association auprès de la jeunesse congolaise.

J.P.M.-S.

MÉDIAS

Thierry Mougalla porte la voix du Congo en Chine

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a participé, du 19 au 21 août à Beijing, aux travaux du septième forum sur la coopération médiatique entre la Chine et l'Afrique, portant sur le thème « Partager de nouvelles opportunités de développement, bâtir conjointement un nouvel avenir audiovisuel ».

La cérémonie d'ouverture a été placée sous l'autorité de la ministre chinoise en charge de la Télévision et de la Radio, Cao Shumin. Elle a marqué le début de la rencontre bilatérale réunissant professionnels des médias, acteurs du numérique et ministres africains en charge du secteur.

A cette occasion, le ministre congolais de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a animé un panel au cours duquel les discussions ont principalement porté sur la nécessité de renforcer les capacités techniques et éditoriales des médias africains et chinois. Les échanges ont mis en lumière l'importance de coproductions, de traductions et de diffusions croisées pour permettre aux deux parties de mieux raconter leurs réalités respectives.

L'intelligence artificielle appliquée au développement des contenus audiovisuels a également été au centre des débats. Les participants ont souligné les opportunités qu'elle offre en matière de production, de diffusion et de consommation, tout en appelant à une coopération renforcée sur son usage responsable et sa gouvernance.

En marge des travaux, le ministre Thierry Lézin Mougalla a échangé avec son homologue chinoise, Cao Shumin. Ce tête-à-tête a permis aux deux personnalités d'évaluer la mise en œuvre du memorandum d'entente signé en 2024,



Thierry Lézin Mougalla et Cao Shumin après l'audience/DR

lors de la deuxième édition du forum, et d'envisager les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale.

Profitant de son séjour dans la capitale chinoise, le ministre a effectué une visite du siège de la télévision et de la radio chinoises. Il a pu parcourir les studios de production et les différents services de cette institution, une immersion qui lui a offert une meilleure compréhension de son fonctionnement et de son organisation.

Près de 250 représentants issus de plusieurs pays africains ont pris part à cette rencontre biannuelle, organisée en prélude au Forum sur la coopération sino-africaine, dont la prochaine édition se tiendra au Congo.

Jean Pascal Mongo-Slyhm